Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20180907-040918-6-DE
Date de télétransmission : 07/09/2018
Date de réception préfecture : 07/09/2018

DEPARTEMENT DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO

Arrondissement de Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU 4 septembre 2018

PUBLIE LE : 07 SEP. 2018

Délibération n°040918-6 : Sortie du groupement de commande « assurances » avec la Ville de Marly-Le-Roi

---

L'an deux mille dix-huit, le quatre septembre à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Président le vingt-huit août, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-François PERRAULT**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

Présents

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE Nicole SCHELLHORN, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Mireille TEMPEZ, PRESIDENTE Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE

Absents excusés

LE PORT-MARLY	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Hubert POTHELET, DELEGUE SUPPLEANT

Communes non représentées

Nombre de communes	:	**3**
QUORUM	:	**4**
Délégués présents	:	***7***
Délégués comptant pour le vote	:	***6***

Accusé de réception en préfecture
078-257800995-20180907-040918-6-DE
Date de télétransmission : 07/09/2018
Date de réception préfecture : 07/09/2018

SI MONTE CRISTO / CS –040918-6

OBJET : SORTIE DU GROUPEMENT DE COMMANDES D'ASSURANCES INCENDIES, ACCIDENTS ET RISQUES DIVERS (IARD) AVEC LA VILLE DE MARLY LE ROI

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment son article 28 ;

VU la délibération n°310316-5 par laquelle le syndicat intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte Cristo a adhéré au groupement de commandes des syndicats intercommunaux ;

VU la délibération n°280616-9 par laquelle le syndicat intercommunal pour l'aménagement de la propriété de Monte Cristo a adhéré au groupement de commandes de la ville de Marly-le-Roi;

VU le résultat de l'audit mené par l'assistant à maîtrise d'ouvrage du marché d'assurance du groupement de commande des syndicats intercommunaux ;

CONSIDERANT l'économie réalisée dans le cadre des marchés publics d'assurance du groupement de commande des syndicats intercommunaux.

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE la sortie du groupement de commande qui désigne la Ville de Marly-le-Roi comme coordonnateur.

Fait à Marly-le-Roi, le 06 SEP. 2018

Transmis en Préfecture et affiché le 07 SEP. 2018

Pour Extrait Conforme

Jean-François PERRAULT
Président du Syndicat Intercommunal